

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003710

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5381

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Khalid Jalila

Date de naissance : 04/04/83

Adresse : ESS le Sud - Avenue Sidi Hassan

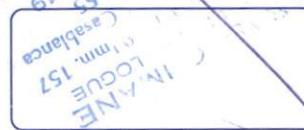
Tél. : 05 22 20 45 45

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/04/83

Nom et prénom du malade : Khalid Jalila Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

*Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur*

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ruarwacch 893 Boulevard du Blanca Place du Louvre 092022045	Date : 05/12/25 092022045	RIPES 1.204.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

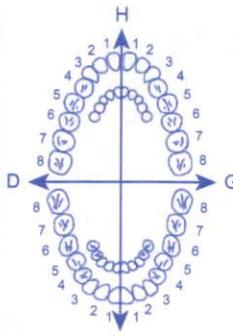
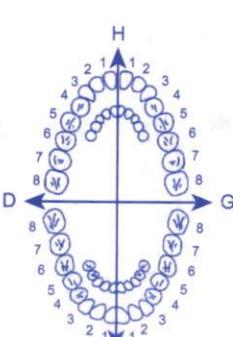
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	Coefficient des travaux
	B	21433552 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Panorama Sidi Maarouf
مصحة بانوراما سيدى معروف

Casablanca, le.

24/04/23

G 18, 22 Jume khalid Jabbal

1) Tremie 40g 123.60 Dhs
Nougat x 2 kg pot 1 Rois
le Date 25g la soin au couche
245.00

2) Lix ifor en Alfloren 99.50 Dhs
prise 15g pot 1 Rois

3) carbororb digestion
99.00 Dhs x 3 kg

4) Antigas 1 sachet x 3 kg
99.00 pot 1 Rois

5) Relesur Bc 325 mg
Nougat la soin pot 1 Rois

Bd. Abou bakr Kadiri (Prs. fond point Al Moustakbal) Sidi Maarouf - Casablanca

Tél. : 05 22 58 96 96 - Fax : 05 22 33 51 90 E-mail : direction@clinique-panorama.ma

Site web : www.clinique-panorama.ma

33.00
6)

11.30
7)

8)

Digestion
✓ cp. d'as
vagadys. on consommer
gas si Douleur
si Nausee
voisset

1.204.80

Marocaine
36, Boulevard du 9 Avril - palmier
Casablanca - Tel : 0522 2532 05
pharmacieeloumi@yahoo.com

DRS SAIDI OMANE
A consommer de préférence avant le: 05/2025
N°: 01527172455
Date d'impression: 15/07/2019
Code: 01527172455
Résultat: OK

LOT: 221142
PER: 07-2025
PPV: 11, 30DH

756.174.05.18

Lot: 325085
A consommer de préférence avant le: 05/2025
PPC: 99,50 DH

CARBOSORB®
Digest

EXP 09-2025
LOT ZPLT

SYNTHEMEDIC

O

22 rue zoubair bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR

Boite 14

641/15DMP/21/NRQ P.P.V : 123,60 DH



6 118001 020607

EXP 09-2025
LOT ZPLT

SYNTHEMEDIC

O

22 rue zoubair bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR

Boite 14

641/15DMP/21/NRQ P.P.V : 123,60 DH



6 118001 020607

EXP 09-2025
LOT ZPLT

SYNTHEMEDIC

O

22 rue zoubair bneu al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR

Boite 14

641/15DMP/21/NRQ P.P.V : 123,60 DH



6 118001 020607



pour le Syndrome de l'Intestin Irritable

Poids net : 7,5 g e

TO/SBZ/01

LOT

103007



2024/03

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC

B.P 126 Nouaceur

www.biocodex.ma

P.P.C.: 245,00 DH

CE N°: 34757/2019/DMP



LOT

22-016

11-2025

LOT

UTAV

NEWPHARMA P.P.C
99.00



Relaxium® B6

375 mg

375 mg
30 GÉLULES

1 gélule par jour

100 % magnésium
vitamine B6

COMPLEXE RELAXANT



LOT: 220465
DLUO: 06/2025

99,00DH

VOIE ORALE
30 GÉLULES

Deva

146-147 ZI. Tit Mell - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAJDI Pharmacien Responsable

375 mg
B6

Relaxium

Code : AC2 - 00160